


Devis N° : CC12303313-1

 Date : 24 janv. 2023
 Durée de validité : 2 mois

 Référence : WMS XTENT FORMATIONS EDI MANUEL
 WMS XTENT - SUI
 Commercial : Eric SAINT-PAUL
 Suivi par : Sophie BAGHLI

Client :
DOMAINE AF GROS
 5 GRANDE RUE
 21630 POMMARD
 FRANCE

Siret : 38396734600016

A l'attention de :

 Caroline PARENT
 Mail : cparentgros@gmail.com / Tél : 03.80.22.61.85

ANNEXE AU CONTRAT DE PRESTATIONS
 Conditions Particulières valant bon de commande

DESIGNATION (cf. Référence)	Prix unitaire	Quantité	Total H.T.
Prestations - Formations PRESTATION Formation <i>WMS XTENT - formation EDI Manuel</i>	1 190,00€	0.5 jour(s)	595,00€
Expression de besoin du client :			
Paramétrer, exploiter les EDI et traiter les anomalies			
Aménagement en fonction du handicap :			
Sans aménagement spécifique			
Prérequis conformes			Sous total : 595,00€
Organisme de formation :			
		Taux T.V.A. :	20%
		Total H.T. :	595,00€
		Total T.V.A. :	119,00€
		Total T.T.C. :	714,00€

Acceptation des conditions générales de vente : Les Parties conviennent que la validation du bon de commande, la conclusion et le renouvellement du contrat, ainsi que le paiement des redevances et/ou des factures émises, signifient que le Client a pris connaissance et a accepté les conditions générales applicables en fonction de la nature de la prestation concernée et en vigueur à la date de cette validation, conclusion, renouvellement ou paiement, accessibles sur le site www.akanea.com/cgv, ainsi que des conditions additionnelles.

Le droit d'utilisation sur les progiciels et/ou services est accordé au Client en contrepartie du versement des redevances et prestations indiquées ci-dessus.

Le : 24/01/2023 à : Bernard

Le client

DOMAINE AF GROS

Nom et qualité du signataire : PARENT Caroline DG

CACHET ET SIGNATURE DE LA SOCIETE OBLIGATOIRE


SAS DOMAINE AF GROS
 5 Grande Rue - 21630 Pommard
 SIRET 383 967 346 00016
 T.V.A. FR 84 383 967 346



Devis N° : CC12303313-2

CONDITIONS ADDITIONNELLES

En cas de contradiction, entre les documents, ils prévalent par ordre de priorité décroissante :

- Conditions du devis
- Conditions additionnelles
- Conditions générales

Conditions de facturation : sauf mention contraire intégrée au devis, le Contrat entrera en vigueur et sera facturé :

- **S'agissant des progiciels commercialisés en mode DEL/DUA (Droit d'entrée logiciel/Droit d'Utilisation Annuel)** : le droit d'entrée (DEL) est facturé dès la livraison du progiciel concerné et la 1^{ère} redevance du droit annuel d'utilisation (DUA) est facturé suivant la première formation. Le droit annuel d'utilisation (DUA) est ensuite facturé, annuellement terme à échoir à chaque date anniversaire. Le Client versera un acompte dans les conditions décrites aux présentes. Nonobstant toute disposition contraire stipulée dans les conditions générales de vente applicables, les Progiciels et/ ou Prestations objet(s) du présent bon de commande sont exclusivement payables par prélèvement automatique. Le Client s'engage donc à signer avec le présent bon de commande le mandat SDD requis.

- **S'agissant des prestations et des formations** : les frais de mission sont à la charge du client. Ils sont calculés au départ du centre de compétence disponible sur la base du tarif forfaitaire en vigueur chez AKANEA DEVELOPPEMENT (<https://akanea.com/juridique/frais-deplacement/>).

Prestations de formation : AKANEA DEVELOPPEMENT adressera une facture au Client à l'issue de chaque session de formation. Pour toute demande de prise en charge de formation, le client s'adressera directement à son "organisme de formation"; AKANEA DEVELOPPEMENT ne pratiquant pas la subrogation. Pour les formations à délivrer sur site Client : rappel des conditions acceptées par le Client pour que la formation se passe dans les meilleures conditions, le Client s'engage à mettre à disposition obligatoirement une salle de formation d'au moins 4m2 par personne dans un espace minimum de 10m2 avec chaises et tables en nombre suffisant pour chacun des stagiaires et l'équipe de formation, avec une bonne connexion Wifi, et au mieux un vidéo projecteur, un grand écran, un paperboard. En cas d'impossibilité de mise à disposition des éléments ci-dessus, merci d'en référer au responsable de formation pour qu'il puisse s'organiser en conséquence.

Prestations au forfait : les prestations seront facturées dans leur intégralité à la réalisation de la prestation.

Prestations en régie : AKANEA DEVELOPPEMENT adressera une facture au Client à leur réalisation. Toute prestation non expressément désignée comme étant vendue au forfait sera considérée comme une prestation en régie.

Pour toutes prestations réalisées le samedi et/ou le dimanche, une majoration respective de 50% et 100% sera appliquée.

Le nombre de jours prévu aux présentes est une prévision réaliste du planning des prestations à réaliser. Celle-ci a été déterminée entre AKANEA DEVELOPPEMENT et le Client. En conséquence, l'affinement des besoins du Client peut entraîner une évolution de l'estimation des charges liées à la réalisation des prestations. Tout dépassement du nombre de jours ne pourra être réalisé sans l'accord du client.

Toute demande de refacturation à un tiers différent du tiers signataire du devis, fera l'objet d'une facturation de 50 euros de frais administratifs par facture émise.

- **S'agissant des progiciels commercialisés en mode Droit de souscription à l'usage (DSU)** : le DSU est facturé dès la livraison du progiciel.
- **S'agissant des progiciels commercialisés en mode SaaS, Hébergement** : l'abonnement est facturé mensuellement, terme à échoir, le mois suivant la première formation. Les options complémentaires à l'abonnement principal seront facturées le mois suivant l'installation.
- **S'agissant des services EDI** : l'abonnement est facturé mensuellement, terme à échoir, le mois suivant l'installation.
- **S'agissant d'un Contrat d'Expertise de Proximité** : l'abonnement est facturé annuellement, terme à échoir, le mois suivant le démarrage. Toute journée de prestation sur site fera l'objet d'une facturation de frais de déplacement sur la base du tarif forfaitaire en vigueur chez AKANEA DEVELOPPEMENT.
- **S'agissant des matériels** : le client versera un acompte de 50% à la commande. Les matériels seront facturés dans leur intégralité à la livraison. Concernant la garantie constructeur, les conditions générales du fournisseur Zebra sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.zebra.com/fr/fr/services/zebra-onecare-support-services.html>.

Conditions de règlement : Les factures sont échues à 30 jours date de facture.

S'agissant des abonnements (DUA, maintenance, SaaS, DSU, EDI...) : le paiement se fait exclusivement par prélèvement automatique. Tout prélèvement automatique débutera le cinquième jour du mois suivant la date de facturation. Le Client s'engage ainsi à signer avec le présent bon de commande le mandat SEPA requis ainsi qu'à fournir un Relevé d'Identité Bancaire. AKANEA DEVELOPPEMENT se réserve le droit de suspendre l'exécution du présent contrat en cas de retard de règlement.

Mode de financement : En cas de financement par un tiers, la livraison des progiciels ou la réalisation des prestations n'interviendront qu'après acceptation du financement par AKANEA DEVELOPPEMENT. Le droit d'utilisation sur les progiciels est accordé au Client contre le versement des redevances indiquées ci-dessus.

Conditions d'utilisation additionnelles applicables aux runtimes et licences tierces : les runtimes de progiciels édités par des tiers et distribués le cas échéant par AKANEA DEVELOPPEMENT au Client au titre de la présente commande ne doivent être utilisés par le Client que dans le strict cadre de l'utilisation des progiciels AKANEA DEVELOPPEMENT. Conformément aux prérequis techniques existants et quel que soit le mode de commercialisation des progiciels édités par AKANEA DEVELOPPEMENT (SaaS Hébergement, Licence, DEL/DUA etc...):

- ne fournit pas les licences Microsoft Office nécessaires au bon fonctionnement des services qu'elle commercialise ce que le Client reconnaît et accepte.
- ne fournit pas de maintenance sur les bases de données Oracle et Microsoft SQL.

De ce fait, le client s'engage à s'assurer de sa conformité à la politique Microsoft pendant toute la durée des services.